

DEC181103DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science par intérim (DGD-S)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181102DAJ portant nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur général délégué à la science par intérim ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 4 février 2010 modifiée relative à la délégation de pouvoir consentie au président du CNRS ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. - Délégation est donnée à M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science par intérim, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, tous arrêtés, actes, décisions ou conventions à l'exclusion :

- des décisions de nomination des responsables des services centraux, des délégués régionaux, des délégués régionaux adjoints et des comptables secondaires ;
- des décisions de création, de renouvellement, de suppression d'unités ;
- des accords-cadres conclus avec des partenaires industriels français ou étrangers ;
- des conventions de site avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- des transactions d'un montant supérieur à 150 000 euros.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 30 mars 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13